



ZAE du Causse d'auge
BP 11
48001 Mende Cedex
Tél : 04-66-65-31-56
Fax : 04-66-49-05-02
www.asalozere.org
asalozere@yahoo.fr

19 et 20 JUILLET 2019

REGLEMENT PARTICULIER

18^{ème} RALLYE REGIONAL
BAGNOLS LES BAINS

REGLEMENT PARTICULIER 18^{ème} RALLYE REGIONAL DE BAGNOLS LES BAINS



REGLEMENT PARTICULIER RALLYE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Mardi 7 Mai 2019
Ouverture des engagements :	Mardi 7 Mai 2019
Clôture des engagements :	Lundi 8 Juillet 2019
Parution du road-book :	Samedi 13 Juillet 2019
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 13 Juillet 2019 de 10h à 17h Vendredi 19 Juillet 2019 de 9h à 16h
Vérifications des documents et des voitures :	Vendredi 19 Juillet 2019 de 17h à 20h45, Place de Bagnols Samedi 20 Juillet 2019 de 7h à 8h30,
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 19 Juillet 2019 de 17h à 20h45, Place de Bagnols Samedi 20 Juillet 2019 de 7h à 8h30,
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 20 Juillet 2019 à 9h, Centre Culturel de Bagnols
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 20 Juillet 2019 à 9h30, Centre Culturel de Bagnols
Publication des heures et ordres de départ :	Samedi 20 Juillet 2019 à 9h30, Centre Culturel de Bagnols
Départ du Rallye :	Samedi 20 Juillet 2019 à 11h, Stade de Bagnols
Arrivée du Rallye :	Samedi 20 Juillet 2019 à 17h50, Place Mairie de Bagnols
Publication des résultats du rallye :	Samedi 20 Juillet 2019, au plus tard 30 minutes Après l'arrivée du dernier concurrent, Centre Culturel
Remise des prix :	Samedi 20 Juillet 2019, Podium Place de la Mairie Entre le CH7A (Arrivée Finale) et l'entrée en Parc Fermé

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Lozère (ASA Lozère) organise le 18^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains, en qualité d'organisateur administratif avec le Concours de l'Ecurie des Thermes.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Méditerranée sous le numéro R8/2019 en date du 23 Mai 2019 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 403 en date du 23 Mai 2019.

Comité d'Organisation

Président : Thierry SALANSON

Membres : Cédric VALENTIN, Cyril DURAND, Cédric GINIER, Valérie GINIER, Jérôme LAURET, Gilles LAUZE, Christophe MONTEIL, Jacques PAOLI, Bernard PIC, Manu RODRIGUES, Thierry RESSOUCHE, Aurore TEVERO, Denis VALENTIN.

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA LOZERE

ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

Téléphone : 04.66.65.31.56 Fax : 04.66.49.05.02

Permanence du Rallye :

Avant l'épreuve : ASA Lozère, ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

A compter du Vendredi 19 Juillet 2019 8h, Centre Culturel Jean Castan à Bagnols les Bains

Organisateur technique

Nom : ASA Lozère

Adresse : ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

1.1P. OFFICIELS

Responsable mise en place moyens de sécurité :	Cédric GINIER	n°28482
Observateur Ligue Occitanie Méditerranée :	Robert CLOS	n°6055
Président des Commissaires Sportifs :	Fabien ZYCH	n°4626
Commissaire Sportif :	Robert CLOS	n°6055
Commissaire Sportif :	Jean François PASCAL	n°2806
Directeur de Course :	Patrick BOUTEILLER	n°128253
Adjoint au Directeur de Course :	Nathalie CHANTAGREL	n°9543
Adjoint au Directeur de Course :	Sylvie ZYCH	n°3416
Directeur de Course délégué ES1-3-5 :	Jean Luc DEVRIESE	n° 37766
Directeur de Course délégué ES2-4-6:	Guillaume FAYET	n°162390
Médecin Chef	ADAMU 30	
Responsable Commissaire Technique :	Yvon JOURNAUX	n°19327
Commissaire Technique :	Sébastien BOUSQUET	n°243494
Commissaire Technique :	Michel MOLINES	n°9502
Commissaire Technique :	Dominique MONIER	n°55260
Commissaire Technique :	Jean Pierre ROLLAND	n°2694
Relations Concurrents :	Sabine PAULHAN	n°136024
Relations Concurrents :	Gérard DURAND	n°13816
Juge de Fait :	Bernard PELOURJAS	n°112982

1.2P. ELIGIBILITE

Le 18^{ème} Rallye Régional de BAGNOLS LES BAINS compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes (Coefficient 2)
- Le Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Occitanie Méditerranée
- Le Challenge ASA LOZERE
- Le Challenge BPS Racing

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Vendredi 19 Juillet 2019 de 17h à 20h30 et le Samedi 20 Juillet 2019 de 7h à 8h30, au Centre Culturel Jean Castan de Bagnols les Bains

Les vérifications techniques auront lieu le Vendredi 19 Juillet 2019 de 17h15 à 20h45, et le Samedi 20 Juillet de 7h à 8h30, Place de la Mairie à Bagnols les Bains

Les vérifications finales seront effectuées :
Garage 3D Multiservices, Bagnols les Bains 48190 MONT LOZERE ET GOULET
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 18^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

Lundi 8 Juillet 2019 (cachet de la poste faisant foi)

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 260 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 520 €
- équipement 100% ASA Lozère : 210 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de "ASA LOZERE"

Tout concurrent devra notifier son forfait par lettre ou E-mail avant le début des vérifications.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans tout le village de Bagnols les Bains

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 18^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains représente un parcours de 161,7 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 kms.

Les épreuves spéciales sont :

- | | | |
|--------------|----------|------------|
| ES 1, 3, 5 : | Orcières | (6,300 km) |
| ES 2, 4, 6 : | Le Born | (7,000 km) |

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.1 : Dans tous les rallyes asphaltés, dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (NOTAMMENT LA VITESSE ET LE BRUIT) et les prescriptions et interdictions suivantes :

- Le nombre de passage en reconnaissances est limité à 3 au maximum
- Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves est interdit
- Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

Le Samedi 13 Juillet de 10h à 17h

Le Vendredi 19 Juillet de 9h à 16h

Le road book sera à retirer à l'Hôtel du Pont de Bagnols les Bains



ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble Orange avec inscription "COMMISSAIRE "
- Chef de poste : Chasuble Orange avec inscription "CHEF DE POSTE "

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

	1er	2 ^{ème}	3 ^{ème}
SCRATCH	140€	70€	50€
CLASSE	120€	60€ <i>Si + de 5 partants</i>	30€ <i>si + de 5 partants</i>

Coupes : De nombreuses coupes récompenseront les concurrents
Un commissaire sera également récompensé

La remise des prix se déroulera entre le CH7A (Arrivée Finale) et l'entrée des concurrents en Parc Fermé Final